**Y a-t-il des preuves historiques de la résurrection de Jésus?**

|  |
| --- |
| *Le père Bernard Sesboüé, jésuite, donne des éléments de réponse positifs et négatifs pour répondre à cette question de l'historicité de la résurrection que tout le monde se pose. Publié le 17 avril 2012.* |

À cette question il est impossible de répondre par oui ou par non, ou plus exactement il faut d'abord répondre non pour ensuite dire oui. Cela n'est pas une réponse de normand, mais une honnêteté qui correspond à l'originalité du fait, unique dans toute l'histoire humaine.

**Répondre non d'abord**

L'annonce de la Résurrection nous dit que le Christ est sorti de l'histoire avec son corps pour entrer dans le monde de Dieu. Toute science se définit à la fois par son objet et par sa méthode. Or aujourd'hui, il est généralement reconnu que la compétence de la science historique s'arrête avec les limites de notre continuum spatio-temporel. Cette science est donc incapable de parler du commencement absolu de l'histoire, comme de sa fin définitive. Si elle s'aventure sur ces terrains, elle se fait alors philosophie ou théologie de l'histoire.

La Résurrection est une sortie définitive de l'histoire, puisque Jésus est devenu "homme céleste" (1 Colossiens 15,49) dont les caractéristiques sont l'incorruptibilité et l'immortalité, c'est-à-dire l'opposé des conditions de vie de l'homme terrestre et historique. Sur ce nouvel "état de vie", la science historique n'a plus aucune prise. A ce sujet, l'historien en tant qu'historien est dans la situation du médecin déjà évoqué et à qui l'on demande de dire ce qu'il pense d'une guérison miraculeuse. L'historien cherchera lui aussi d'abord une interprétation qui s'inscrive dans l'espace et le temps. Ou bien il parlera de récit légendaire, ou bien il pensera spontanément à l'enlèvement du cadavre, ou bien encore il dira que cette disparition du corps de Jésus est inexplicable au plan de l'histoire. Il y a quelques décennies, un mauvais plaisant avait enlevé du cimetière où il reposait le cercueil de Charlie Chaplin. Personne n'a pensé à aucun moment à une résurrection et le corps fut retrouvé peu après. Bref, il ne peut y avoir de preuve historique d'un événement qui ne se situe pas dans l'histoire.

La résurrection de Jésus n'est donc pas historique, et n'est pas justiciable, dans sa réalité positive, de la preuve historique, critique et scientifique. Elle est "transhistorique". Si elle n'a pas eu de témoin immédiat, c'est qu'elle ne pouvait pas en avoir. Pendant trop longtemps l'apologétique catholique n'a pas pris la mesure de la difficulté originale posée par la résurrection au regard de l'histoire, dans un monde de culture marqué par la connaissance scientifique. Elle a trop facilement considéré qu'il existait des preuves historiques de la résurrection de Jésus analogues à celles de sa mort. D'autre part, elle a souvent transcrit les expressions traditionnelles de la foi en des termes tellement matériels qu'ils en travestissaient le sens. Ainsi la résurrection a-t-elle pu être parfois décrite comme un retour de Jésus à sa vie antérieure.

Dire que la résurrection n'est pas historique n'engage nullement qu'elle ne soit pas un événement réel pour quiconque admet que le monde n'est pas définitivement clos sur lui-même, mais qu'il est radicalement ouvert à la liberté de Dieu. Tout ce qui est réel n'est pas nécessairement historique au sens scientifique. La résurrection est affirmée comme un événement réel arrivé à la personne de Jésus, homme de notre histoire.

**Mais on peut aussi répondre oui**

Il existe des preuves historiques certaines que des hommes ont témoigné de cette résurrection, parce qu'ils y ont cru. Le témoignage des apôtres constitue un ensemble de traces accessibles à la méthode historique. L'historien a ici toute liberté pour décoder et juger la valeur et le sérieux de leur témoignage.

La résurrection est aussi historique en tant qu'il s'agit d'un événement qui a une inscription dans l'histoire du côté de son avant. Elle reçoit de ce fait un ancrage dans cette histoire. Elle a un lieu et une date. Mais, par hypothèse, son inscription dans notre histoire ne peut se signifier que de manière négative.

Cet événement est encore historique par les traces durables qu'il a laissées dans l'histoire. Pensons au vaste mouvement de ceux qui à travers vingt siècles ont cru et croient au ressuscité et font de la résurrection de Jésus le fondement de leur existence.

**La résurrection accessible à la foi**

Reconnaître ce qui précède, c'est affirmer que l'événement de la résurrection de Jésus n'est accessible qu'à la foi. L'énoncé "Jésus est ressuscité d'entre les morts" n'est ni un constat empirique, ni le résultat d'une preuve scientifique. Il est l'expression d'un acte de foi qui inclut en lui un jugement raisonnable de crédibilité.

Les données évangéliques illustrent bien ce fait. Jésus ne s'est fait reconnaître par ses apparitions qu'à ceux qui s'ouvraient à la foi en lui. D'autre part, les expressions primitives du message chrétien se présentent comme un témoignage rendu dans la foi au sujet d'un événement arrivé dans l'histoire. L'annonce de la résurrection est elle-même un acte de foi.

L'événement de la résurrection ne peut être reconnu que dans la perception de son sens. Il a fallu tout le poids des préparations et des attentes de l'Ancien Testament et ensuite tout le poids de l'existence unique de Jésus - d'où l'enjeu de tout ce qui concerne sa vie et sa mort -, pour que l'annonce de la résurrection prenne sa signification de révélation de Dieu et d'acte décisif de salut pour les hommes.

Aujourd'hui l'accès à la foi en la résurrection n'est pas possible sans le témoignage rendu à la résurrection par le corps de l’Église. Ceci suppose que le fait chrétien comporte en lui-même un témoignage de résurrection, s'exprimant par la parole, la célébration et le rassemblement. L'existence chrétienne a pour vocation d'être une réalité déjà secrètement ressuscitée. La qualité du témoignage rendu par la vie des communautés chrétiennes prend là toute son importance.

**P. Bernard Sesboüé, sj ; avril 2012**